

RÈGLEMENT * "FOULÉES ROSES SPINALIENNES"

* (règlement en date du 27 août, susceptible d'évoluer au fil des semaines)

6^{ème} Edition - Dimanche 3 octobre 2021.

Organisation en présentielle en tenant compte de la situation sanitaire actuelle, COVID 19 :

Le dimanche 3 octobre :

Les **femmes** participantes seront tenues de respecter les consignes sanitaires en vigueur mises en place par l'organisation à la demande des Autorités Préfectorales, à savoir :

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE.

Masque obligatoire sur le Village Rose installé Place Georgin, aux différents stands : inscriptions, retrait du cadeau, stands d'information de la Ligue et des partenaires santé notamment).

Masque obligatoire au départ et à l'arrivée pour les femmes et les enfants à partir de 11 ans.

Mise à disposition des participantes de gel hydroalcoolique sur les différents stands du Village Rose.

Nous rappelons aux femmes que cette manifestation n'est pas une compétition sportive mais une action SOLIDAIRE afin de maintenir nos actions de lutte contre le cancer dans les Vosges. De ce fait, **nous préconisons aux femmes qui habituellement couraient, de marcher tout le long du parcours (6 kms)**, ce qui permettra de gérer le flux de femmes au retour sur l'aire d'arrivée.

Nous souhaitons que cette 6^{ème} Edition mobilise beaucoup de femmes, nous invitons celles qui veulent être solidaires sans être présentes sur le site le 3 octobre, à s'inscrire et à retirer leur cadeau jusqu'à la veille du départ.

Possibilité aussi de venir retirer son cadeau après le 3 octobre pour les femmes qui n'auraient pas la possibilité de venir avant. Retrait au Comité à Epinal (les modalités seront communiquées ultérieurement).

Tous les **bénévoles** en charge de l'organisation porteront le masque ainsi que les intervenants sur les différentes stands (stands d'information et stand d'animation, conception de la fresque rose par les enfants le samedi après-midi Place Georgin sous chapiteau avec respect des distances pour chaque enfant).

*** Organisation envisagée du dimanche 3 octobre :**

L'accès au Village Rose, au Quai Jules Ferry et à la rue Georgin ne seront pas accessibles à compter de 8 heures du matin sauf pour les participantes munies de leur Pass Sanitaire.

Pour accéder à cette enceinte fermée, plusieurs points de contrôle seront mis en place afin de vérifier les Pass Sanitaires (QR Code, test PCR ou test antigénique négatif de moins de 72 heures).

Départ à 10h15.

Echauffement : il sera continu dès 10h jusqu'au dernier départ de femmes.

Organisation encadrée par des équipes de bénévoles dédiés qui feront appliquer strictement le règlement : port du masque et Pass Sanitaire.

* **Le parcours** : le parcours sera le même qu'en 2020. Départ Quai Jules Ferry, les femmes tourneront à gauche pour prendre le Pont du 170^{ième} RI, passage en ville (Rue des Minimes), la Roseraie, le Port pour longer le canal de la Moselle Rive gauche. Passage sur le Pont du Saut le Cerf pour revenir le long du canal Rive Droite. Passage Quai de Dogneville et arrivée Quai Jules Ferry.

Les femmes ne se croiseront pas, une aire d'arrivée sera matérialisée avec des barrières, ce couloir spécifique permettra d'assurer les autres départs échelonnés de femmes.

* **Organisation pour le retour des femmes sur le Village Rose** :

Aire d'arrivée différente de l'aire de départ. Cette information sera transmise aux femmes au départ.

Ravitaillement aire d'arrivée : Plusieurs couloirs dédiés au ravitaillement avec un seul sens de circulation pour :

* récupérer d'abord le gobelet (sur remise uniquement du ticket transmis aux femmes à l'inscription et/ ou retrait de leur cadeau, et dans la limite des 5 000 à notre disposition),

* puis remise du sachet individuel comprenant des viennoiseries (sachets papier offerts par les boulangeries partenaires, dans la limite de notre stock), et d'une bouteille d'eau pour certaines (2 000 bouteilles de 50 cl seront à notre disposition avec le concours d'un partenaire).

Ces sachets seront préparés en amont par une équipe dédiée de bénévoles, bénévoles équipés de gants et de masques pour constituer les sachets individuels.

Nous demanderons aux femmes de quitter le Village Rose à l'issue du ravitaillement.

Chaque bénévole restera à son poste du début à la fin de la tâche qui lui est définie.

Du gel hydroalcoolique sera disponible aussi sur l'aire d'arrivée.

Accès aux toilettes : les toilettes seront accessibles avec un protocole de nettoyage imposé pour les utilisatrices. Le matériel sera mis à disposition, une équipe de bénévoles veillera au nettoyage et fera un nettoyage toutes les 30'.

Trophée Entreprises / Associations :

L'organisation 2021 ne modifie en rien le challenge en place.

Les entreprises / associations inscrites viendront comme les années précédentes, via un responsable par site, retirer leur cadeau le vendredi 1^{er} octobre au Comité.

Les entreprises et /ou associations ont à remplir le bulletin prévu à cet effet, téléchargeable sur le site des Foulées Roses Spinaliennes.

La remise du Trophée se fera sur l'aire d'arrivée entre 12h et 12h30. Les entreprises / associations participantes seront informées le matin de l'horaire.

Nous nous adapterons à d'autres consignes pour la sécurité de toutes et tous, pour le bon déroulement de la manifestation dans le respect des règles sanitaires.

oo oo oo oo oo oo oo oo oo oo oo oo oo oo oo oo

Le samedi 2 octobre :

Masque obligatoire sur le Village Rose, sur tous les stands pour le public, les femmes et les bénévoles.

Gel hydroalcoolique à disposition sur tous les stands.

Stand inscription (Place GeorGIN) :

Les files d'attente seront matérialisées par des barrières et le marquage au sol.

Stand réception des bulletins préremplis par les femmes. Pas de mise à disposition de stylos.

Stand inscription où seuls les bénévoles rempliront les bulletins vierges en présence de la femme si elle n'a pas de stylo. Chaque bénévole gardera son stylo tout le temps qu'il occupe ce poste aux inscriptions.

Stand retrait du cadeau (Cours de l'Ecole du Centre) :

Les files d'attente seront matérialisées par des barrières et le marquage au sol.

Pas d'essayage du T-Shirt par mesures sanitaires.

Les T-Shirts seront présentés sur cintre par taille. Les femmes choisiront en fonction de leur taille, pas d'échange possible. **Le T-Shirt est floqué aux couleurs de la manifestation, avec le logo des partenaires**, aucune autre inscription ne doit apparaître sur ce T-Shirt sous peine de poursuites. Les femmes auront le choix avec d'autres cadeaux présentés sur des tables avec les distances : notamment une paire de socquettes roses (nouveau 2021) et des serviettes roses (cadeau de la 4^{ème} Edition) dans la limite des stocks disponibles.

Borne à selfies : les femmes auront accès à 1 borne durant tout le WE en respectant le port du masque et les distances.

ART. 1 : PARTICIPATION

* La participation aux Foulées Roses Spinaliennes est réservée uniquement aux femmes, à partir de l'âge de 6 ans sans âge limite (nées en 2007 et avant).

* Elle implique l'acceptation pour chaque inscrite du présent règlement et de la charte de bonne conduite.

* Chaque participante devra prendre le départ des Foulées Spinaliennes dans le meilleur esprit.

* Elle s'engage via son inscription à respecter l'itinéraire et les directives imposées par les organisateurs.

* A respecter l'environnement (ne pas jeter de déchets au sol ; ne pas fumer sur le parcours, ...) et les consignes de sécurité (respecter le code de la route et rester sur le parcours sauf si handicap préalable : réduction du parcours si la personne est en fauteuil roulant par exemple).

ART. 2 : ORGANISATION DES FOULÉES ROSES SPINALIENNES

* **Le Comité des Vosges de la Ligue contre le Cancer**, en partenariat avec la Ville d'Épinal et de nombreux partenaires / sponsors, organise le **DIMANCHE 3 OCTOBRE 2021** une manifestation à caractère avant tout SOLIDAIRE, festive et sportive appelée « **Les Foulées Roses Spinaliennes** ».

* Cette manifestation n'a pas pour but d'établir des records de vitesse mais doit être cette année 2021 une marche basée sur la convivialité et la SOLIDARITE ayant pour objectif de sensibiliser les participantes à la prévention et à la promotion du dépistage du cancer du sein.

* Elle est ouverte à toutes les femmes licenciées ou non, il ne sera pas établi de classement. Le Certificat Médical n'est pas nécessaire (pas de compétition).

* **Les inscriptions (10 €)** seront possible Place Georgin (Place du Marché Couvert), le weekend des Foulées Roses Spinaliennes dès le **samedi 2 octobre 2021 de 9h à 19h30 et le dimanche 3 octobre de 8h à 10h15.**

* **Le départ sera donné à 10h15 Place Georgin.**

* **Le parcours (ci-joint) :**

- sans difficulté particulière, départ Place Georgin, il empruntera essentiellement les rues de la rive gauche de la Moselle jusqu'au Pont du Saut le Cert en passant par le Port d'Épinal. Le retour s'effectuera côté rive droite de la Moselle et l'arrivée se fera Place Georgin.

* **Un ravitaillement** gratuit est prévu à l'arrivée : remise d'un gobelet recyclable (sur présentation d'un ticket remis à l'inscription) et d'un sachet individuel contenant des viennoiseries et une bouteille d'eau à hauteur de 2 000 bouteilles de 50 cl. Au-delà des 2 000 bouteilles individuelles, de l'eau pourra être versée dans le gobelet recyclable. Eau versée par les bénévoles, tous munis de gants et de masques.

* **Le responsable de la manifestation** est le Comité des Vosges de la Ligue contre le Cancer, association qui est assurée pour les risques civils mais décline toute autre responsabilité.

* **La manifestation aura lieu quelque soit le temps** (sauf intempéries et interdiction préfectorale préalable). **Toute inscription sera enregistrée et ne sera pas soumise à un remboursement même si la femme ne prend pas le départ.** Par contre, son inscription sera réglée lui assure la remise du cadeau (T-Shirt ou socquettes ou serviettes roses dans la limite des stocks). A récupérer le cas échéant au Siège du Comité, 9 rue J. Jaurès à Épinal.

* Les participantes mineures devront être accompagnées d'un adulte représentant légal responsable. A défaut, elles devront disposer d'une autorisation parentale écrite à présenter à l'organisateur.

* **Pour des questions de sécurité :** interdiction de participer avec des écouteurs, avec son chien ; interdiction de suivre les femmes à vélo ou tout autre moyen de déplacement.

* Des médecins sont présents sur le parcours, en cas d'incident grave nécessitant une intervention et un transfert en milieu hospitalier, **les secours sont appelés.**

* Les hommes sont invités à encourager le long du parcours les participantes tout en portant un masque.

ART. 3 : CNIL

Conformément à la Loi informatique et Liberté n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Sauf opposition de votre part (par mail à : cd88igue-cancer.net) en indiquant votre nom, prénom et date de naissance, les participantes acceptent de recevoir des informations concernant l'événement.

ART. 4 : Règlement Général sur la Protection des Données

Conformément aux nouvelles obligations du RGPD, nous vous informons que nous conservons les données

enregistrées dans le formulaire d'inscription le temps nécessaire à la bonne organisation de la course, ainsi que pour la communication post événement. Ces données ne sont communiquées qu'à des fins techniques aux sous-traitants de notre association (envoi des Newsletters par exemple). Aucun traitement commercial ne sera fait en dehors de la communication liée aux événements organisés par notre association. La responsable du traitement RGPD au sein de l'association est Mme Pierrette ANDRE.

ART. 5 : Droit à l'image

Chaque participante ou accompagnant autorise l'organisation à utiliser pour ses supports de communication toute photo prise durant la manifestation à des fins exclusives de promotion de ses activités et à des fins non commerciales. Ce droit est effectué à titre gratuit.

ART. 6 : PROTECTION DE LA MARQUE

Les Foulées Roses Spinaliennes est un Nom protégé : toute utilisation de ce nom ou visuel de la manifestation par un tiers, dans un cadre autre que celui de la manifestation et sans accord préalable écrit de la Ligue contre le Cancer, comité des Vosges, **est interdite et passible de poursuites.**

ART. 7 : ASSURANCE

Toutes les personnes inscrites doivent être en possession d'une police d'assurance individuelle accident. Ce n'est pas une compétition, vous participez à cette opération solidaire sous votre entière responsabilité pour tout dommage que ce soit. En vous inscrivant, vous déclaré être informée de ce point.

ART. 8 : RESPONSABILITE

Le Comité des Vosges de la Ligue contre le Cancer décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation. En cas de non-respect des recommandations de l'organisateur, celui-ci décline toute responsabilité en cas d'accident.

ART. 9 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

L'inscription vaut acceptation du présent Règlement. Toute participante reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement-Charte de bonne conduite et en accepter les clauses.

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

"FOULÉES ROSES SPINALIENNES" - 3/10/21.

Conscient que nous traversons une période inédite, l'objectif de cette charte est de poser un cadre clair sur le déroulement de la manifestation, marche solidaire "Les Foulées Roses Spinaliennes".

La situation peut encore évoluer avant la date de l'événement, c'est pourquoi ce règlement et cette charte sont susceptibles d'être régulièrement mis à jour. Documents accessibles sur le site internet des Foulées Roses Spinaliennes.

Chaque participante de la 6^{ème} Edition des Foulées Roses Spinaliennes s'engage à :
Respecter les mesures établies par le Gouvernement dans le cadre de la sécurité sanitaire à la date de l'événement.

Respecter les consignes établies par les organisateurs sur le site Village Rose et durant tout le parcours : port du masque obligatoire et distanciation physique de 1 mètre.

Respecter les arrêtés municipaux mis en place sur le parcours et respecter le code de la route.

PASS SANITAIRE Obligatoire.

Être en bonne forme physique pour pratiquer la marche sur une distance de 6 kms.

Marcher sous sa propre responsabilité, la manifestation n'est pas une compétition sportive. Aucun chronométrage ne sera effectué et aucun classement établi.

N'engager aucune poursuite contre l'organisateur en cas de dommages qu'ils soient physiques, matériels ou financiers.

Posséder une Responsabilité Civile couvrant tout dommage qu'il pourrait subir lors de sa participation à l'événement.

Pour tout renseignement merci de contacter le Comité des Vosges de la Ligue contre le Cancer au 03 29 33 29 16 (Pierrette ANDRE, salariée), Brigitte ROMARY, secrétaire générale (06 62 75 86 61) ou Jacky SCHNEIDER, Président (06 17 69 57 00).

L'Organisation à distance, c'est-à-dire chacune chez soi, sera envisagée uniquement si nous ne sommes pas autorisés à vous accueillir Place Georgin le Jour J.

Des informations vous seront transmises si la situation devait se produire.

Néanmoins, **inscrivez-vous**, participez pour aider les personnes malades et venez retirer votre cadeau, "spécial 6^{ème} Edition".
Ensemble, soyons SOLIDAIRES

PAGE * MERGEFORMAT2

Règlement - Charte de bonne conduite - Foulées Roses Spinaliennes - 6^{ème} Edition - 3/10/21 - Ligue contre le Cancer, Comité des Vosges. Rédaction le 25 août 2021.